

05000 - Fonctionnement de l'Assemblée

**Propositions de désignation de représentants du
Conseil Départemental au sein de divers organismes**

Rapport n° CP/2018/186

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de désigner, de modifier ou d'annuler des désignations de représentants du Conseil Départemental au sein de divers organismes et instances extérieurs.

1. Propositions de désignations à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération de Strasbourg (ADEUS)

Les statuts de l'ADEUS prévoient l'attribution de dix sièges en Assemblée générale, ainsi que quatre en Conseil d'administration et un au bureau.

En séance plénière du 24 avril 2015, neuf élus sur dix ont été désignés pour siéger à l'Assemblée générale. Il s'agit de :

M. Rémi BERTRAND,
Mme Françoise BEY,
M. Jean-Louis HOERLE,
Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER,
M. Yves LE TALLEC,
M. Jean-Philippe MAURER,
Mme Françoise PFERSDORFF,
M. Etienne WOLF,
Mme Christiane WOLFHUGEL;

Lors de cette même séance, MM. BERTRAND et WOLF (2/4) ont été désignés pour siéger également au Conseil d'administration et M. BERTRAND pour siéger au bureau. M. BERTRAND est également Vice-président de cet organisme.

L'Assemblée générale extraordinaire du 22 mars dernier a approuvé une modification des statuts et dans ce cadre, un courrier de demande de désignation complémentaire des représentants du Conseil Départemental a été transmis à l'attention du Département du Bas-Rhin.

Il est donc proposé à la Commission Permanente de désigner un dixième membre à l'Assemblée générale, ainsi que deux membres complémentaires au Conseil d'administration, selon les propositions figurant au tableau annexé au rapport.

2. Proposition de désignations à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle (IEEPI)

Lors de la réunion de la Commission Permanente du 6 juillet 2015 (CD/2015/97), M. Rémi BERTRAND avait été désigné pour représenter le président au Conseil d'administration.

Afin de permettre d'assurer la représentation continue de la Collectivité lors des réunions de cette instance, l'IEEPI sollicite également la désignation d'un membre suppléant.

Il est donc proposé à la Commission Permanente de confirmer la désignation de M. Rémi BERTRAND, en qualité de membre titulaire et de désigner M. Yves SUBLON, en qualité de membre suppléant, pour siéger à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de l'IEEPI.

3. Proposition de renouvellement de désignations auprès du Réseau d'appui aux médecins généralistes (RAG)

L'Association Réseau d'Appui aux Médecins Généraliste est une association de droit local Alsace/Moselle dont le siège est situé à Colmar.

Née en septembre 2008, cette association portait à l'époque le nom de "Association pour la Promotion du Réseau Alsace Gérontologie". Depuis mars 2016, le RAG a changé de dénomination laissant la place au "Réseau d'Appui aux médecins Généralistes".

Le RAG a revu ses statuts en juin 2017. Ses membres se répartissent en 3 catégories, dont les membres de droit.

Au regard du rôle central du Département du Bas-Rhin dans les problématiques gérontologiques et plus largement dans le champ de la solidarité, les statuts rénovés prévoient au titre II – article 6, l'attribution d'une place de membre de droit pour le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Le RAG sollicite donc par courrier du 15 février dernier, la désignation d'un représentant pour siéger au sein de l'Assemblée Générale.

Lors de la séance plénière du 6 juillet 2015 (CD/2015/97), Mme Michèle ESCHLIMANN avait été désignée pour siéger au sein de la précédente instance, en qualité de membre titulaire et M. le docteur Yves LE TALLEC, en qualité de membre suppléant.

Il est proposé à la Commission Permanente de reconduire les désignations de Mme ESCHLIMANN et de M. LE TALLEC pour siéger au sein de cette Assemblée, respectivement en qualité de membre titulaire et de membre suppléant.

4. Proposition de renouvellement de désignations à la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) Grand Est

Par courrier en date du 10 avril dernier, le Directeur général délégué de la SAFER Grand Est a sollicité le Département pour la désignation au Comité technique départemental, d'une personne titulaire et d'une personne suppléante.

Lors de la séance plénière du 24 avril 2015 (CD/2015/17), MM. Rémi BERTRAND et Etienne BURGER, ont été désignés pour siéger au Conseil d'Administration et au Comité technique départemental, en qualité de membres titulaires.

M. BURGER a également été désigné en qualité de censeur lors de la réunion de la Commission Permanente du 3 avril 2017 (CP/2017/157).

En ce mois d'avril 2018, la SAFER Grand Est s'est dotée d'un nouveau règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration et les Commissaires du Gouvernement.

Les articles 7 et 8 de ce règlement définissent la représentation des membres titulaires et suppléants du Comité technique, pour un mandat de 4 ans, renouvelable expressément ou tacitement (art. 9).

Il est donc proposé à la Commission Permanente de renouveler le mandat de MM. BURGER et BERTRAND, le premier en qualité de membre titulaire et le second en qualité de membre suppléant, conformément aux dispositions des articles 7 et 8 précédemment cités.

5. Proposition d'annulation de désignation au sein de la société PROCIVIS Alsace et confirmation de désignation d'un représentant

Lors de la séance plénière du 24 avril 2015 (CD/2015/17), M. Etienne WOLF avait été désigné pour siéger en qualité de titulaire à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration et M. Sébastien ZAEGEL, pour siéger en qualité de titulaire au Conseil d'administration.

Lors de la réunion de la Commission Permanente du 9 avril dernier (CP/2018/113), la désignation de M. Etienne WOLF a été reconduite pour siéger à l'Assemblée Générale et au Conseil d'administration de la Société coopérative "Procivis Alsace".

Or, M. WOLF a été élu président du Conseil d'administration de cet organisme en 2017 et ne peut conserver la qualité de représentant du Département après le 28 juin 2018, afin de pouvoir continuer à exercer cette présidence.

Il est proposé à la Commission Permanente d'annuler la désignation de M. WOLF en qualité de représentant du Département et de désigner M. Sébastien ZAEGEL à l'Assemblée générale, en plus de sa représentation au Conseil d'administration, en qualité de représentant titulaire du Département.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son président, procède à la désignation des représentants du Conseil Départemental dans les organismes et instances figurant dans le tableau annexé à la présente délibération.

Strasbourg, le 18/05/18

Le Président,

Frédéric BIERRY